



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN
à Madame Annelies VERLINDEN, Ministre de l'Intérieur,
concernant le renfort de la Zone de police des Fagnes
-Bruxelles, le 20 septembre 2021 -**

Madame la Ministre,

Suite à l'ouverture du centre d'accueil à Spa Solcress, le nombre d'interventions de la police locale – Zone de police des Fagnes – a significativement augmenté. Dans l'espace de deux semaines, la police a dû intervenir 20 fois dans les alentours de Solcress dont 4 ont mené à des arrestations.

Force est de constater qu'avec la nouvelle augmentation de population dû au centre d'accueil sur la commune de Spa, les services de la Police doivent faire face à une hausse de travail sans pour autant que ses effectifs ont été revus. La Bourgmestre a donc réclamé du renfort pour sa zone locale.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Avez-vous pris connaissance de cette situation ?
- Afin de soutenir la Zone de police des Fagnes, ne serait-il pas envisageable de revoir le nombre d'effectif de ladite zone à la hausse ? Dans l'affirmative, pour quand pourrait-elle espérer d'être renforcée ?
- Dans la négative, pour quelles raisons n'est-ce pas possible ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse de la ministre :

En effet, depuis quelques années maintenant (2015), le territoire de la Zone de Police des Fagnes accueille un nombre considérable de réfugiés répartis au sein de divers centres d'accueil.

Bien que la fréquentation des centres ait déjà connu des périodes de pic aigues, la gestion tant administrative qu'éducative et sécuritaire a toujours pu être gérée sagement par les divers services concernés.

J'ai effectivement été informée des tensions qui règnent actuellement en raison de l'augmentation de la capacité. Cette capacité accrue n'est pas seulement due à un afflux plus important, mais aussi au fait que certains centres d'accueil sont (temporairement) inutilisables en raison des inondations et que d'autres centres d'accueil ont également été utilisés pour accueillir les victimes des inondations.

J'ai déjà consulté mon collègue le secrétaire d'État Mahdi et le commissaire général à ce sujet.

Les demandes de soutien faites par la zone locale au Dirco de la police fédérale sont honorées dans la mesure du possible. Ce système est plus avantageux pour la zone que les détachements permanents qui tiennent compte d'un déploiement théorique de 38 heures par semaine et du fait que le personnel peut prendre des congés. Toutefois, lors du déploiement d'un soutien fédéral ponctuel, la police fédérale peut effectuer une rotation du personnel de sorte que les limitations susmentionnées ne s'appliquent plus. Il faut toutefois tenir compte des autres missions d'appui de la police fédérale.

À la demande de la zone, les mesures de soutien actuelles sont déjà prolongées jusqu'à la fin du mois de novembre.

Comme indiqué, j'ai également consulté mon collègue, le secrétaire d'État Mahdi. Le fait est que l'OE, Fedasil et leurs sous-traitants sont, bien entendu, les premiers responsables de la sécurité et l'ordre dans les institutions qu'ils dirigent. Mon collègue prendra donc les mesures nécessaires pour que le calme revienne rapidement dans ce centre d'asile et dans les autres. Le nombre d'agents de sécurité a déjà été augmenté et, exceptionnellement, quelques agents de sécurité ont également été postés à l'extérieur du centre. Pour plus de détails, je vous renvoie vers mon collègue Mahdi.